

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Avocat : SCP DEPASSE - SINQUIN - DAUGAN - QUESNEL
Avocat
Les Trigones
ZAC Atalante Champeaux
2 E, allée Jacques Frimot
CS 91133
35011 RENNES Cedex

EXPÉDITION

DATE : 13.09.2018

LE TREIZE SEPTEMBRE
DEUX MILLE DIX-HUIT

DEMANDEUR :

La Société BNP PARIS PERSONAL FINANCE, Société Anonyme, au capital de 475 441 827,00 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro 542 097 902, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège 1, bd Haussmann - 75318 PARIS CEDEX 09, laquelle élit domicile et constitue Avocat au cabinet de la SCP NOUVEL-CHESNAIS-JEANNESSON, Avocats inscrits au barreau de SAINT-MALO, dont le cabinet est situé dite ville, 10, avenue Anita Conti, qu'elle occupe pour elle sur le présent procès-verbal de description et ses suites, et au cabinet de laquelle pourront être notifiés les actes d'opposition, offre et toutes significations relatives à la saisie.

Je soussigné, Maître Armand BERTRAND,

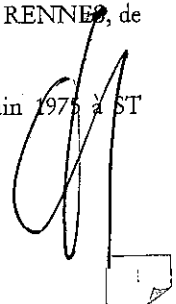
Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle BRETAGNE HUISSIERS « Armand BERTRAND - Yann LE DROGOFF - Thomas BOUCHERIT », Huissiers de Justice Associés à la résidence de DINAN (22100), y demeurant es qualité 4, rue Chateaubriand.

Le commandement de payer valant saisie délivré le 03 septembre 2018, par acte de notre ministère étant demeuré infructueux, le délai de 8 jours étant écoulé, nous sommes requis en application de l'article R.322-1 du Code de Procédure Civile d'Exécution afin de dresser le procès-verbal de description du bien saisi à l'encontre de :

1°) Monsieur BUIS Jean-Michel, Daniel, Rémi, né le 08 mars 1973 à RENNES, de nationalité française,

2°) Et Madame Magali, Catherine, Danièle HOREL, née le 26 juin 1975 à ST MEEN LE GRAND (35), de nationalité française,

Demeurant ensemble Les Dineux - 22250 TREMEUR.



Me suis transporté ce jour,

Commune de TREMEUR,
Arrondissement de DINAN,
Département des Côtes d'Armor,
Les Dineux,

Section ZP n°117 (8p), lieu-dit les Dineux, pour une contenance de 29 a 30 ca,
Et section ZP n°15, lieu-dit « les Dineux », pour une contenance de 06 a 79 ca,
soit une ensemble de 36 a 09 ca

Là étant, en présence de Monsieur BUIS et Madame HOREL, j'ai procédé aux opérations de description qui suivent :

DESCRIPTION DES BIENS

GENERALITES

La commune de TREMEUR est une commune rurale du Nord-Ouest de la France, située dans le département des Côtes d'Armor, Région Bretagne.

Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Duguesclin, dont le siège est situé à BROONS.

Les habitants et habitantes de la commune de TREMEUR sont appelés les Trémeurois et les Trémeuroises.

Les 619 habitants du village de TREMEUR vivent sur une superficie totale de 15 km², avec une densité de 45 habitants par km².

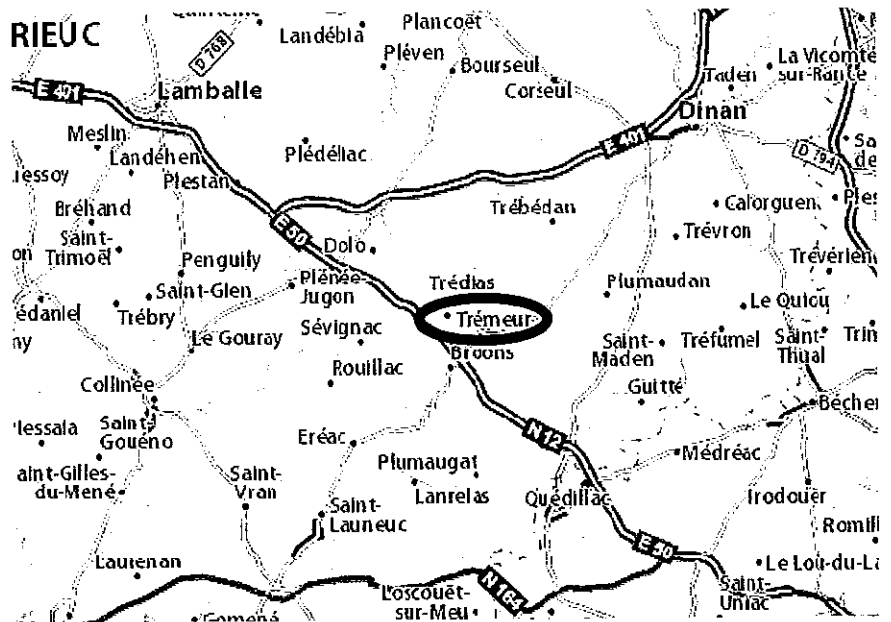
Les villages voisins sont TREDIAS, BROONS, MEGRIT, LANGUEDIAS et DOLO.

La commune de TREMEUR ne comporte pas de commerce.

L'ensemble des commerces et supermarchés sont situés dans la commune de BROONS située à 5 km, ainsi que des collèges et services médicaux.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'd' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke at the bottom.



LE BIEN DANS LA COMMUNE :

Le bien saisi est situé à proximité immédiate de la RN 12, proche de la Zone Artisanale des Dineux.

Elle est distante de ST BRIEUC de 44 km, de DINAN de 30 km, de LAMBALLE de 24 km, de ST MALO de 60 km, et de RENNES de 56 km.

La gare la plus proche se trouve à BROONS, à 2,45 km.

Le lieu-dit les Dineux est situé dans la campagne.

La parcelle ZP 117 est en zone agricole pour une superficie de 186,6 m², et en zone couvrant les secteurs d'habitat diffus et petits lieux-dits pour 2.837 m², la parcelle Zp n°15 est en zone couvrant les secteurs d'habitat diffus et petits lieux-dits pour 690,8 m².

EXTERIEUR

La propriété dont s'agit dispose d'un système d'assainissement privé, dont le diagnostic a été effectué le 07 août 2012, laissant apparaître en conclusion une installation non-conforme présentant un danger pour la santé des personnes, due au défaut de sécurité sanitaires contact possible avec des eaux non traitées.

Des travaux doivent être réalisés dans un délai minimum de 4 ans à compter de la date de la notification du présent rapport, ou dans un délai de 1 an après une vente.

Aucuns travaux de mise en conformité n'ayant été entrepris d'après les déclarations des propriétaires.

Le bien est occupé par la famille BUIS - HOREL et leurs trois enfants âgés de 19, 15 et 7 ans.

Il s'agit d'un ancien corps de ferme en pierres et torchis, aspecté au Sud, couvert en ardoises, ardoises fibro-ciment, tôles ondulées métalliques, ou bac acier.

Il s'agit de divers bâtiments accolés les uns aux autres, présentant sur son côté Ouest une partie habitation, le reste servant de garage ou remise.

Le tout est entouré par la parcelle ZP 117, aménagée en jardin d'agrément, pelousée et arborée, en état de saison.

La parcelle ZP n°15 étant située de l'autre côté de la voie menant à la propriété, et servant actuellement de pâture.

La partie habitation située dans le bâtiment Ouest, avec appentis toiture une pente vers Nord, est constituée, au rez-de-chaussée, d'une cuisine à laquelle on accède directement depuis l'extérieur par une porte vitrée PVC.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre coulissante en aluminium donnant sur la façade Sud.

Le sol est constitué de parquet stratifié de couleur grise.

Les murs sont sous toile de verre sous peinture.

Le plafond sous peinture.

Il existe une cheminée dans laquelle se trouve une cuisinière à bois.

Présence d'un évier deux bacs et un égouttoir sur meuble, sous la fenêtre.

Une large ouverture sur gauche donne accès au salon.

Cette pièce présente un sol en jonc de mer.

La pièce est éclairée d'une porte-fenêtre en PVC avec persienne, et d'une fenêtre PVC avec persienne donnant sur la façade Sud.

Les murs sont sous toile de verre sous peinture, ou lambris.

Le plafond est sous peinture.

La pièce est chauffée à l'aide de deux radiateurs électriques.

Depuis la cuisine, à l'angle Nord-Ouest, présence d'une ouverture donnant sur un dégagement, dont le sol est en stratifié.

Les murs sont sous toile de verre sous peinture.

Le plafond est sous empoutrellement avec lambris, donnant sur l'escalier menant au premier étage, sous lequel se trouve un placard.

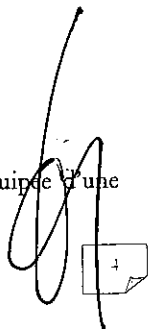
Salle de bains à laquelle on accède par une porte isoplane.

Le sol de la pièce est en revêtement de type plastique.

Les murs sont lambrissés ou sous toile de verre sous peinture.

Le plafond présente des poutres et un lambris sous peinture.

La pièce est éclairée d'une fenêtre en bois vers ouest, la pièce est équipée d'une vasque sur meuble, d'une baignoire et d'un petit placard.



Au pied de l'escalier, ouverture avec marche dont le sol est stratifié, donnant sur un dégagement distribuant sur la laverie à droite et WC à gauche, et la chambre et la suite parentale en face.

Le dégagement présent un sol en stratifié en bon état.
Les murs et le plafond sont en placoplâtre sous peinture.
Au plafond, présence d'un plafonnier.
Sur le mur, proche des WC, présence du tableau électrique.

WC :

Accès aux WC par une porte thermoformée.
Le sol est en parquet stratifié.
Les murs sont sous lambris en partie inférieure et sous peinture en partie supérieure.
Le plafond est sous peinture avec plafonnier.
Présence de WC avec réservoir dorsal et d'un lave-mains sur meuble en bois.

Chambre parentale :

L'accès s'effectue par une porte thermoformée.
Le sol est en parquet stratifié.
Les murs et le plafond sont sous placoplâtre sous peinture.
La pièce est éclairée par une large baie vitrée coulissante avec volet roulant en bois et aluminium, avec double vitrage, donnant vers Ouest, sur une terrasse en pavés autobloquants.
Présence d'un petit dressing indépendant.
Pièce chauffée à l'aide d'un radiateur électrique.

Salle de bains indépendante vers Est à laquelle on accède par une porte thermoformée.

Le sol de la pièce est carrelé.
Il existe une fenêtre PVC vers Nord.
Les murs et le plafond sont sous placoplâtre sous peinture.
Le tout est chauffé à l'aide d'un radiateur électrique sèche-serviettes.
La salle de bains est équipée d'une cabine de douche d'angle multijets, d'une vasque sur meuble en bois.
A l'arrière, faïence sur le mur.
La pièce est éclairée à l'aide d'une applique et d'un plafonnier.

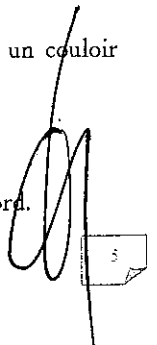
Laverie :

Accès à la laverie par une porte thermoformée.
Le sol est en revêtement plastique imitant le parquet ancien.
Les murs et le plafond sont sous placoplâtre sous peinture.
La pièce est éclairée à l'aide de deux plafonniers.

Présence des arrivées et évacuations d'eau pour les machines.
Accès vers les dépendances par une porte isoplane au fond.

L'accès à l'étage s'effectue par un escalier en bois droit, donnant sur un couloir desservant les WC, trois chambres et un placard.

Le couloir présente un sol en parquet stratifié.
Les murs et soubresol sont sous toile de verre sous peinture.
Le tout est éclairé par une fenêtre de toit en bois en mauvais état vers Nord.



Présence au plafond d'une trappe d'accès au grenier perdu situé au-dessus.
Le tout est éclairé par un plafonnier.
Rambarde au-dessus de la cage d'escalier.

WC face à l'escalier :

Porte isoplane.

Sol stratifié.

Murs et soupente sous toile de verre sous peinture en très bon état.

Une fenêtre en bois petits carreaux simple vitrage vers Ouest.

WC avec réservoir dorsal.

Trois chambres aspectées au Sud, présentant chacune une porte isoplane, un sol en parquet stratifié, des murs sous papier peint ou peinture, fenêtre PVC avec persiennes donnant sur la façade Sud, éclairée d'un plafonnier.

Au fond du couloir, petit dégagement à usage de dressing ou de débarras, auquel on accède par une porte isoplane.

Le sol est en parquet stratifié.

Les murs et les soupentes sont sous peinture.

Le tout est éclairé par une fenêtre de toit vers Nord et d'un plafonnier.

Depuis la laverie, accès à un cellier dont les murs sont en pierres apparentes, avec porte double vantaux en bois donnant vers Nord, sur le jardin.

Le sol de ce cellier est en terre battue, donnant sur droite sur le garage N°1, ouvrant sur la façade Sud par une porte métallique.

Le sol de cette pièce est en dalle béton brute.

Les murs sont en pierres apparentes.

Présence d'une ancienne cheminée, et d'un ancien vaisselier en pierres.

Au bout du cellier, accès à une salle aménagée, rustique, dont le sol est en dalle béton brute.

Les murs sont sous lambris type voliges ou enduit béton.

Porte d'accès vers pignon Est.

Cette salle a été aménagée à usage de salle de billard.

Perpendiculaire à ce bâtiment, existe à l'extérieur une ancienne soue à cochons constituée de deux stalles avec portes en bois différentes, dans laquelle est stocké du bois.

Présence d'un petit grenier au-dessus.

Le deuxième garage est aspecté au Sud.

On y accède par une porte métallique coulissante donnant sur la façade Sud, ainsi que par une petite porte sur le pignon Est, actuellement condamnée.

Le sol de cette pièce est en béton.

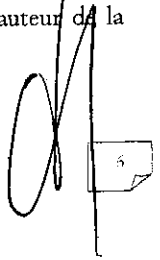
Les murs sont en pierres apparentes.

Présence d'une ancienne cheminée.

Sur le cellier et les deux garages, ainsi que la salle de billard, existe un grenier dont le sol est en parquet, donnant directement sur la toiture, sans aucun aménagement.

Au-dessus du garage n°2, ce grenier est double compte tenu de la hauteur de la toiture, d'un deuxième étage en parquet et empoutrellement.

Le tout est à l'état brut.



Cour sur le devant, jardin d'agrément sur le pourtour, en très bon état d'entretien.
Parcelle ZP 115 à l'état de prairie.

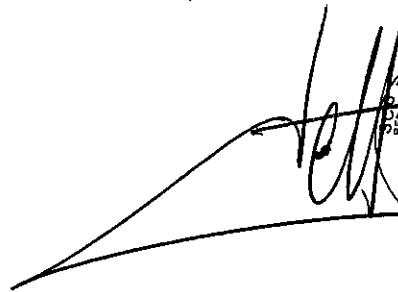

Telles sont les déclarations que j'ai recueillies et les constatations que j'ai faites,

Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour lequel j'ai vaqué sur place de 9 h à 11h00 et en mon étude de 13h30 à 16h pour la rédaction, mise en page et édition que j'ai signé pour servir et valoir ce que de droit auquel j'ai annexé le rapport du diagnostiqueur ainsi que des clichés photographiques pris par mes soins pour corroborer mes constatations.

DONT PROCES-VERBAL

COUT : HUIT CENT VINGT NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES

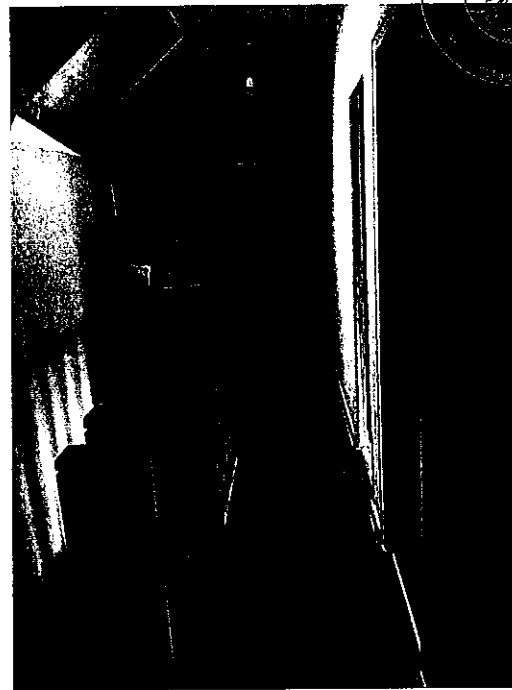
Procès-verbal	670,94 €
Transport	7,67 €
T.H.T.....	678,61 €
TVA 20 %	135,72 €
Taxe enregistrement	14,89 €
TOTAL TTC	829,22 €

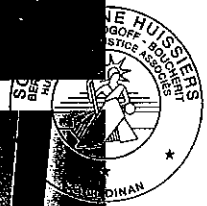
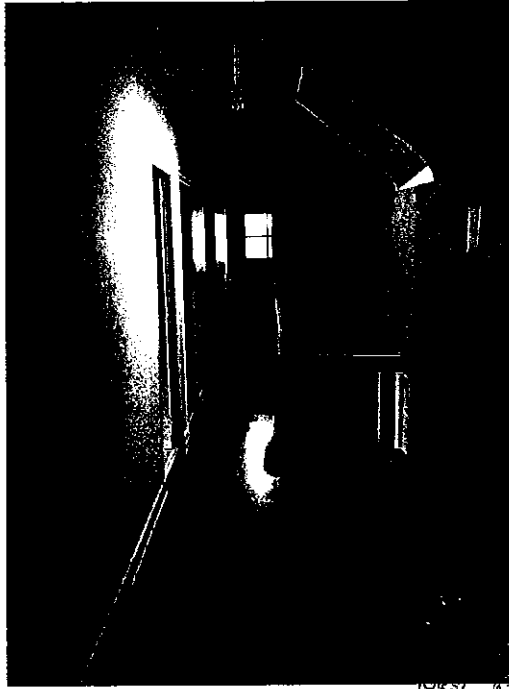
 

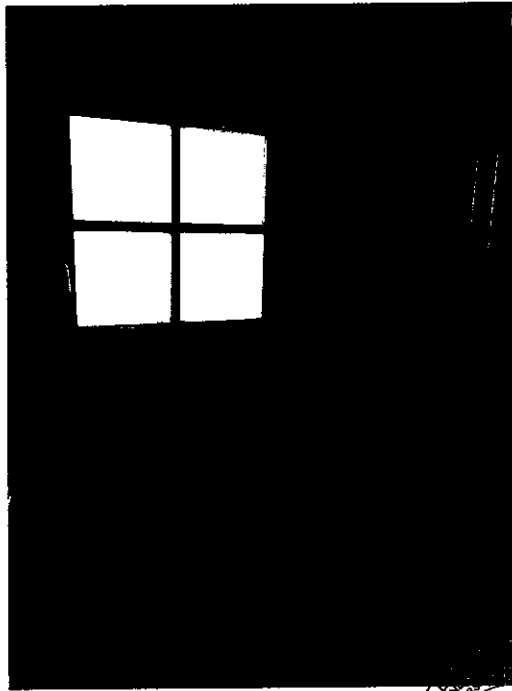
PLAN DE SITUATION



ETAGE







CHAMBRE 1

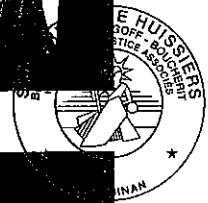
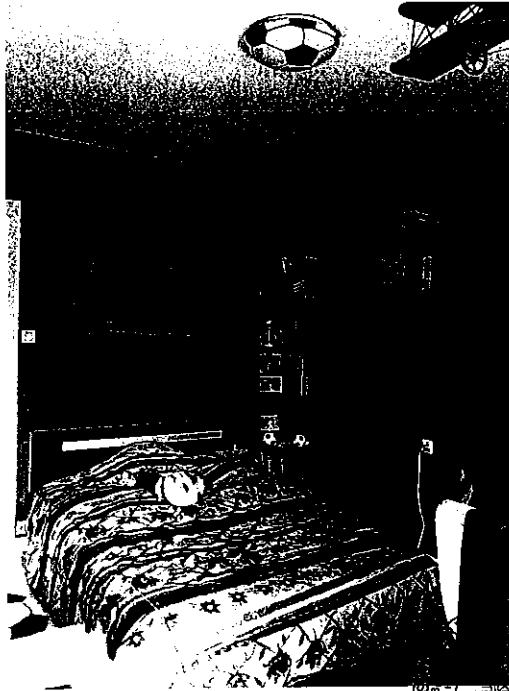






CHAMBRE 2

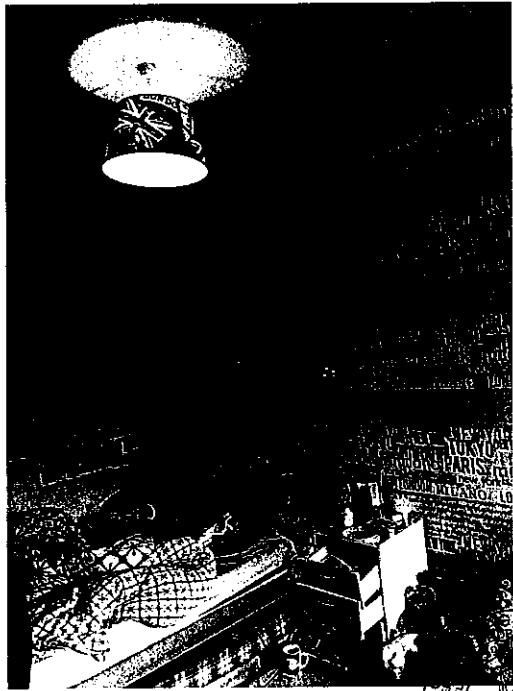


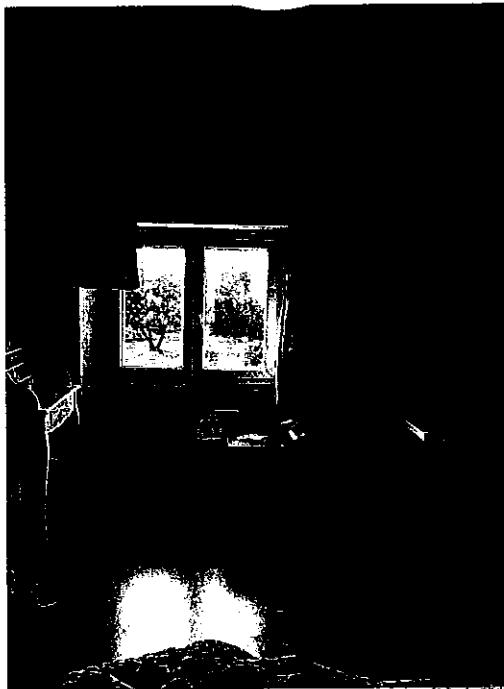




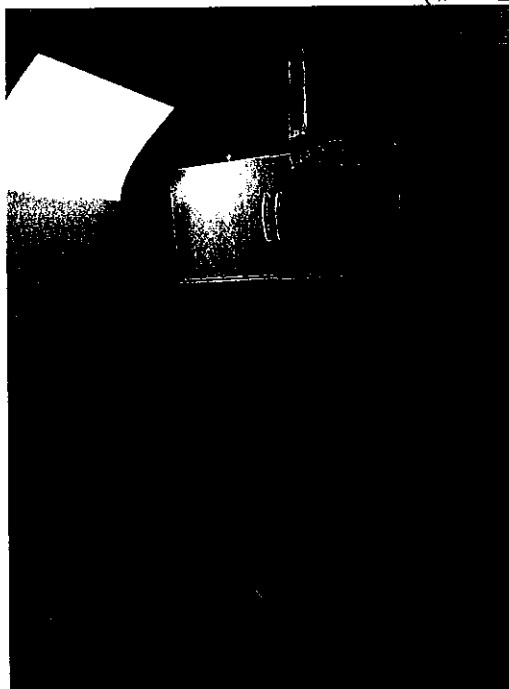
CHAMBRE 3





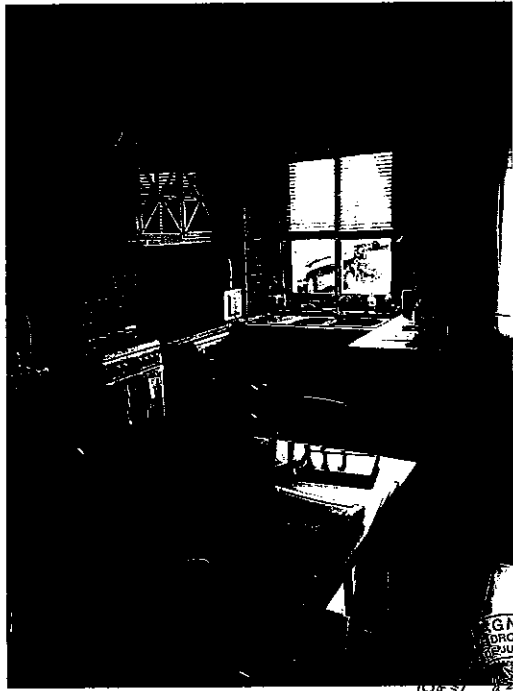


DEGAGEMENT

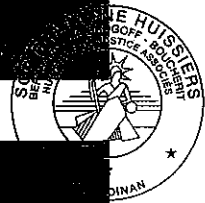


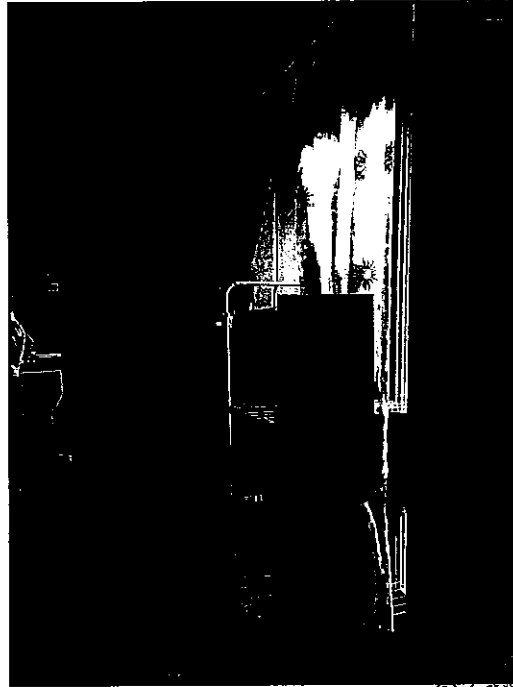
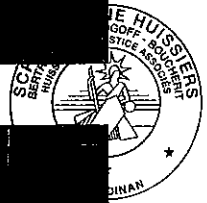
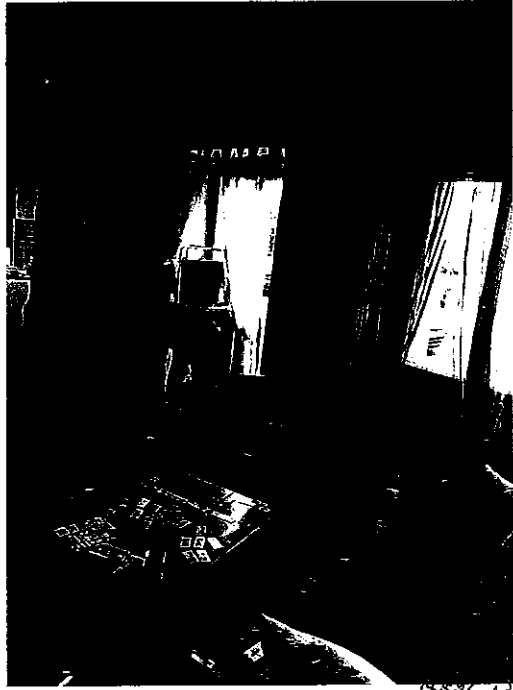
CUISINE SEJOUR



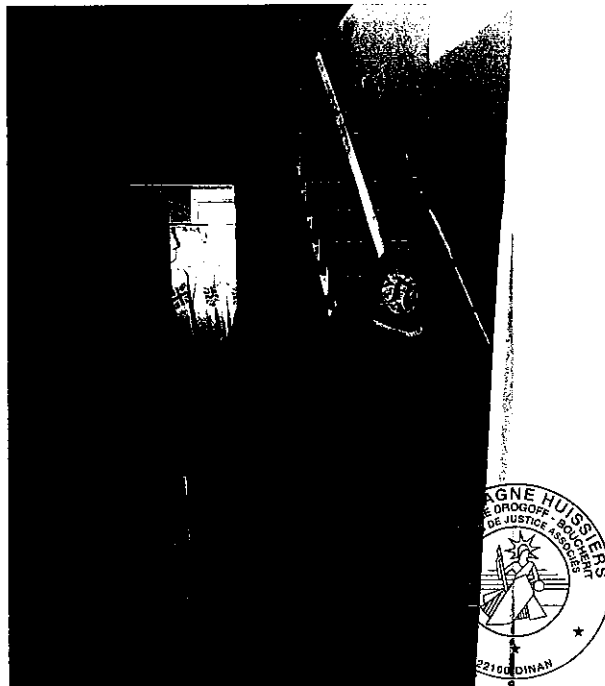


SALON

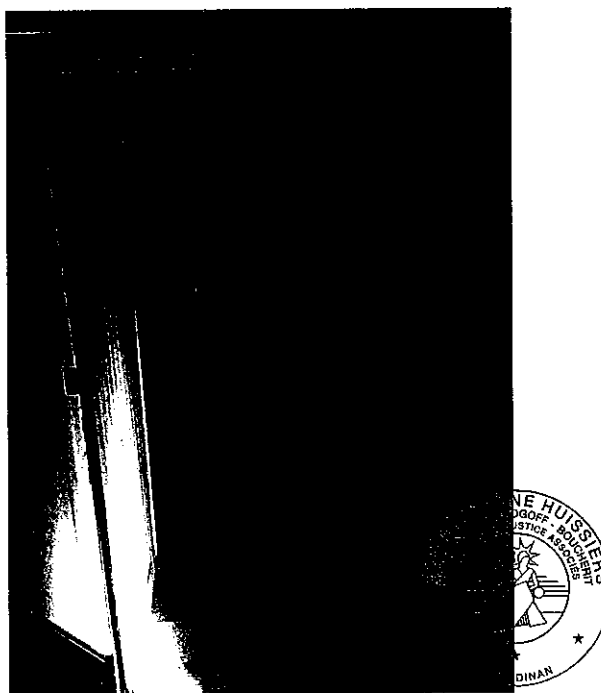




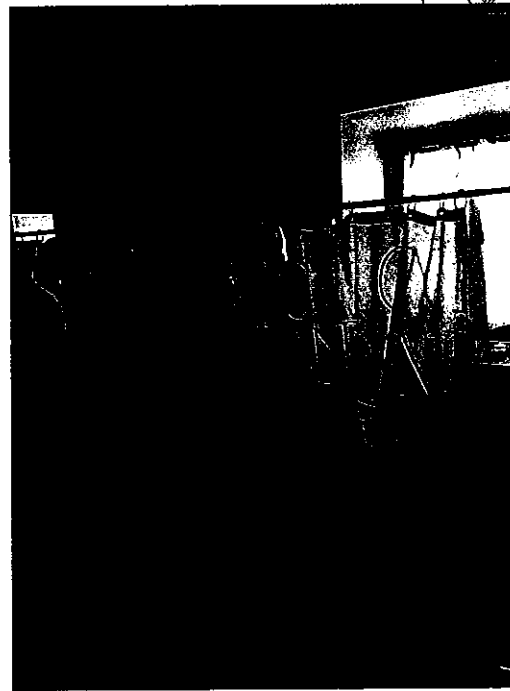
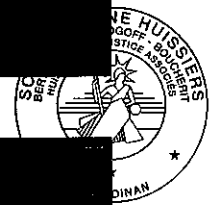
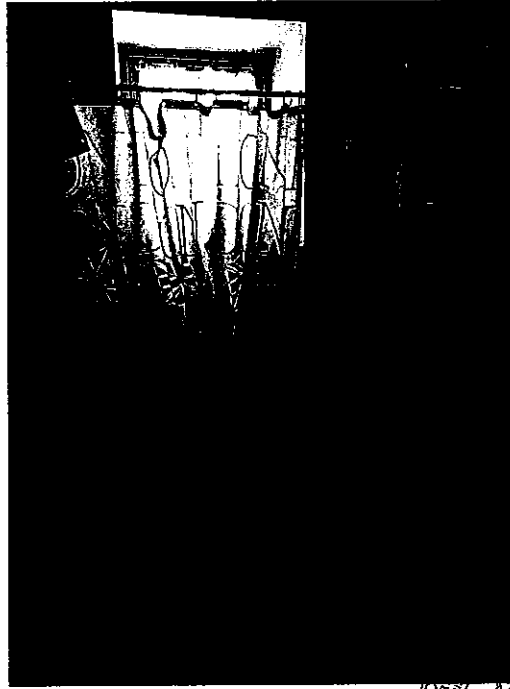
DEGAGEMENT ACCES ETAGE



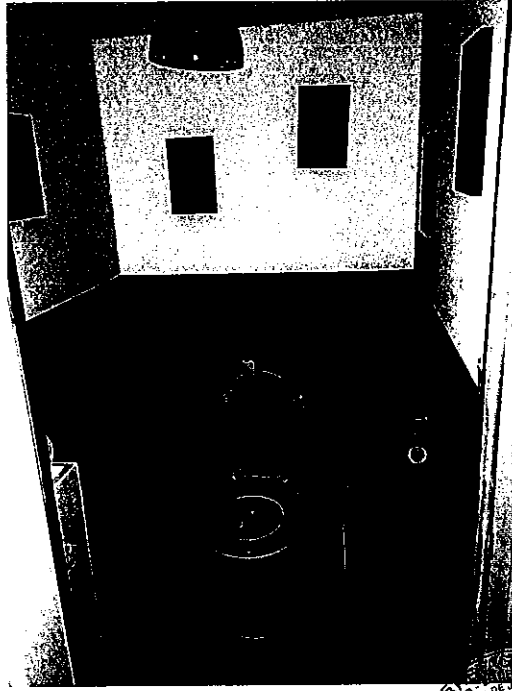
DEGAGEMENT ACCES CHAMBRE PARENTALE



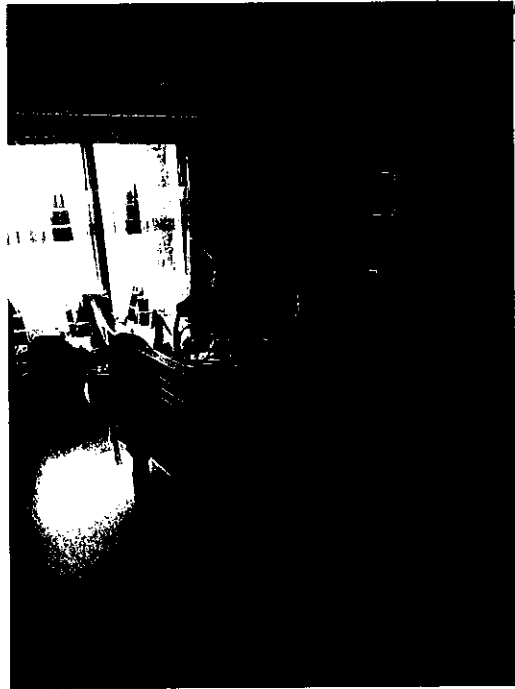
SALLE DE BAINS



WC

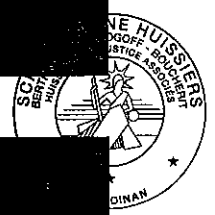
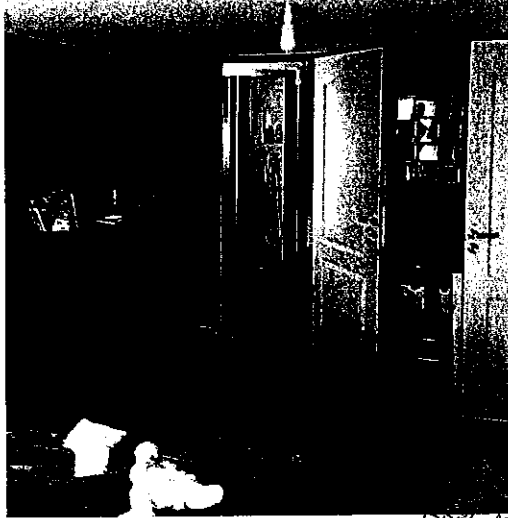


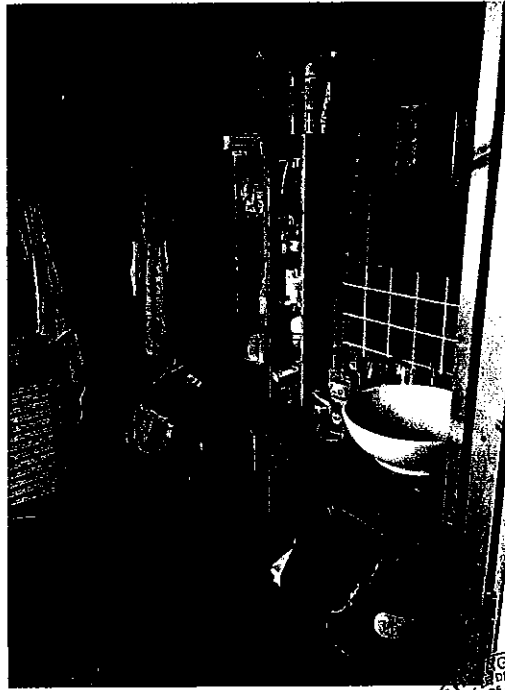
CHAMBRE PARENTALE











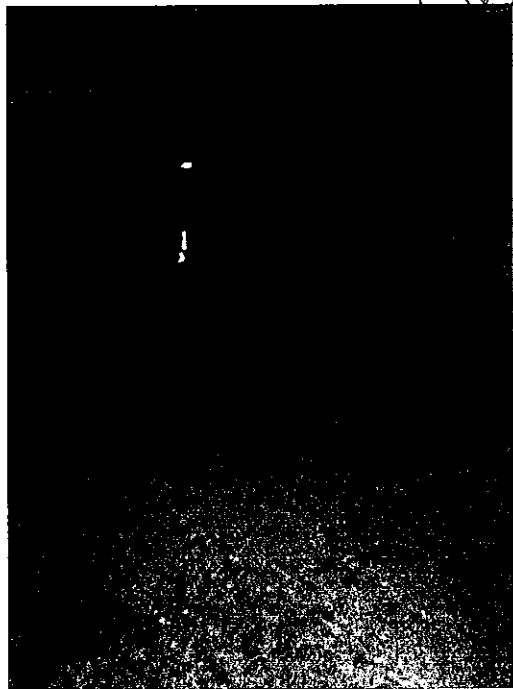
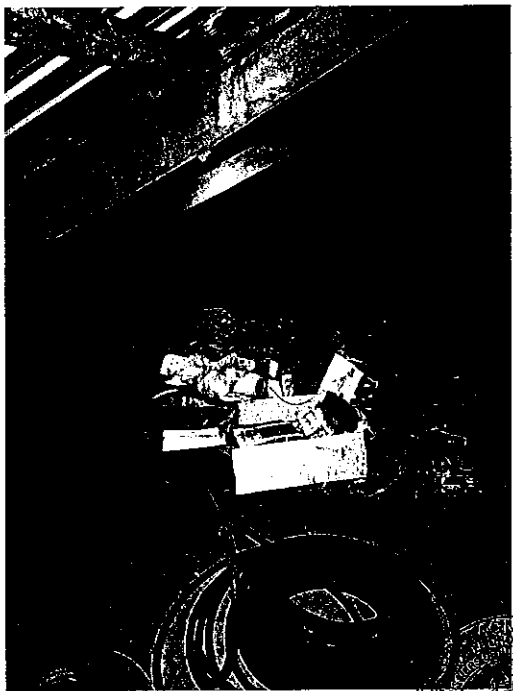
LAVERIE

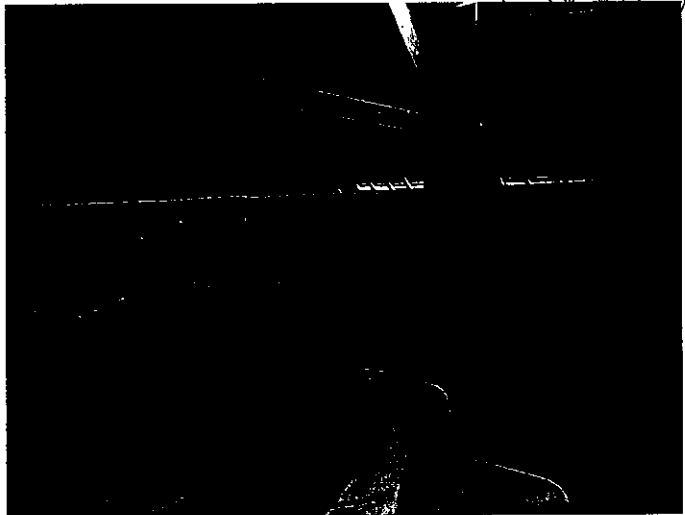
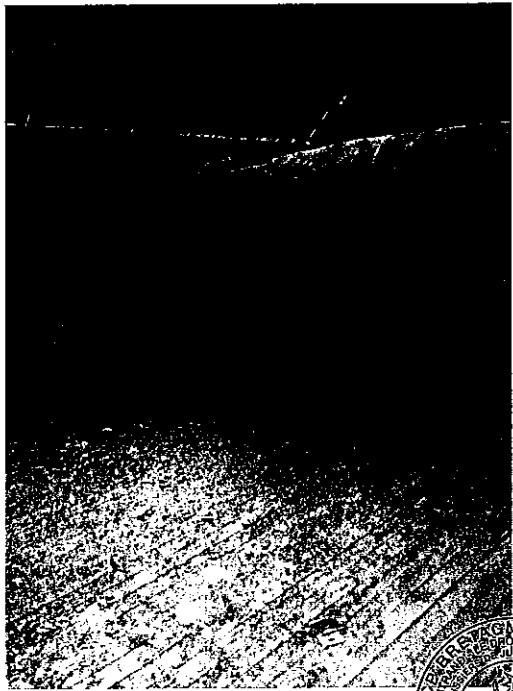


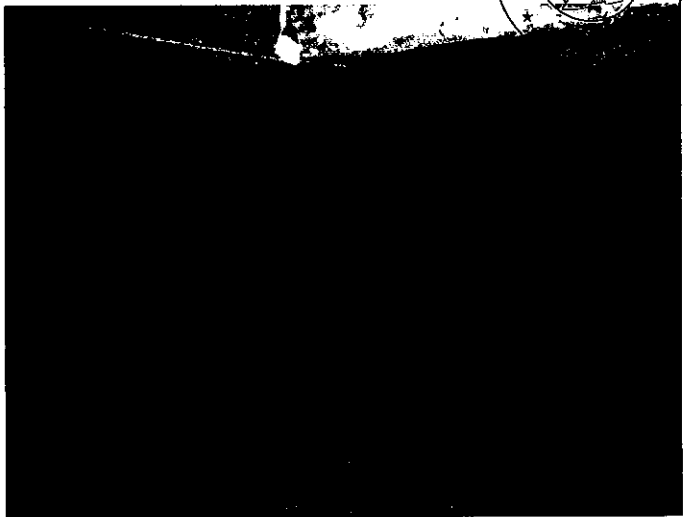
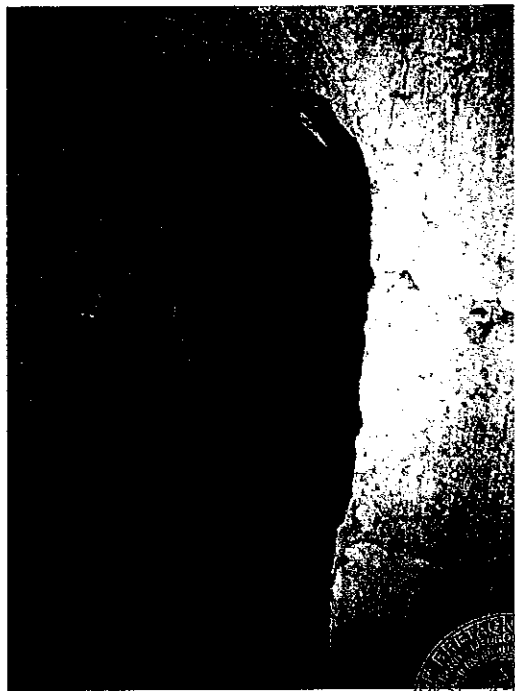


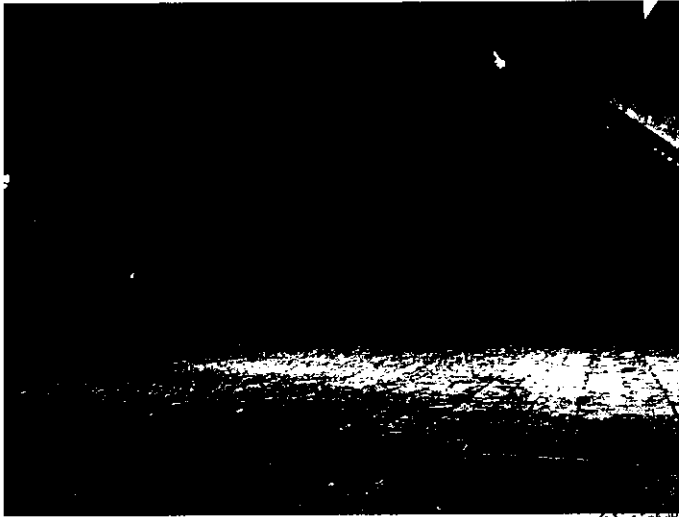
GRENIERS AU DESSUS DES DEPENDANCES



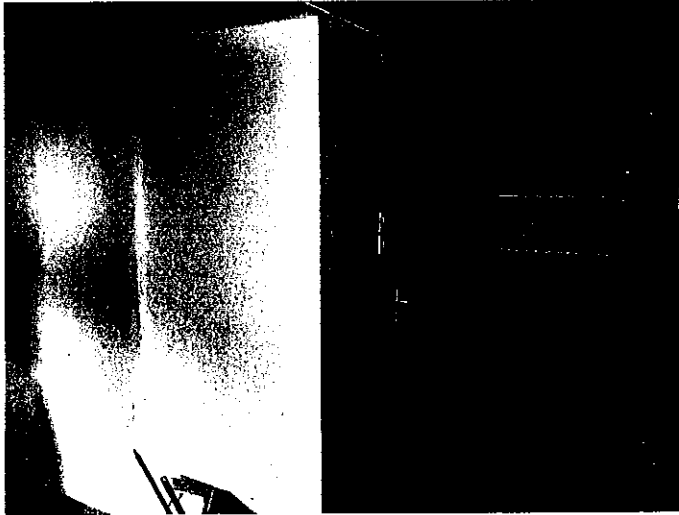




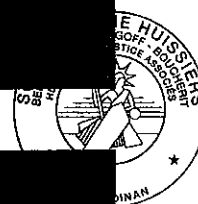




CELLIER

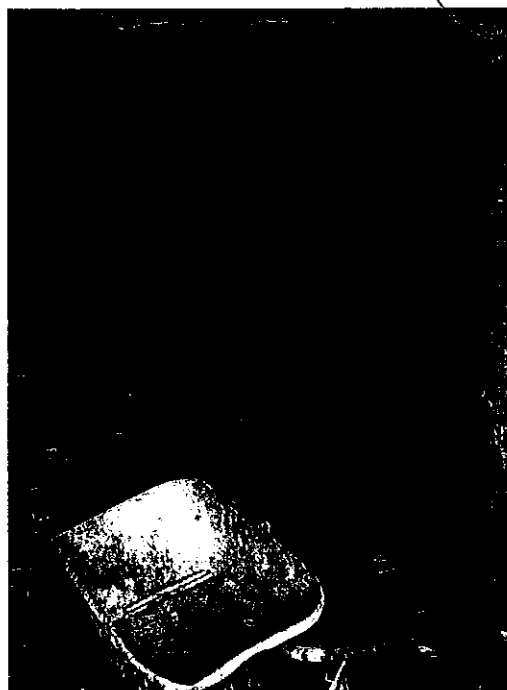


SALLE DE BILLARD



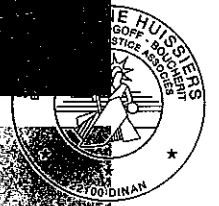
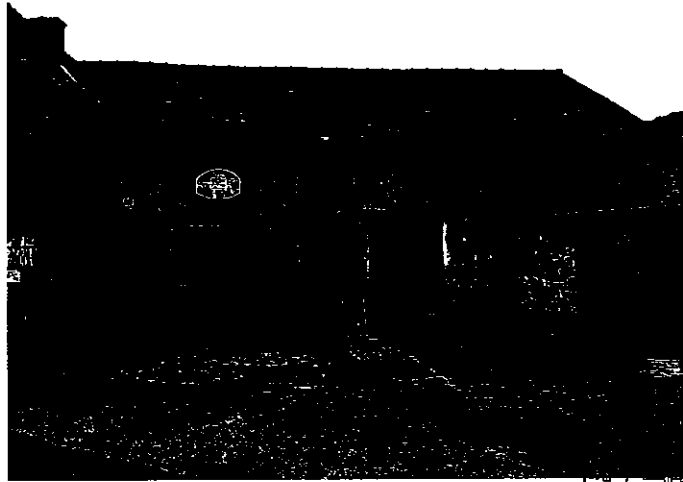


SOUES A COCHONS



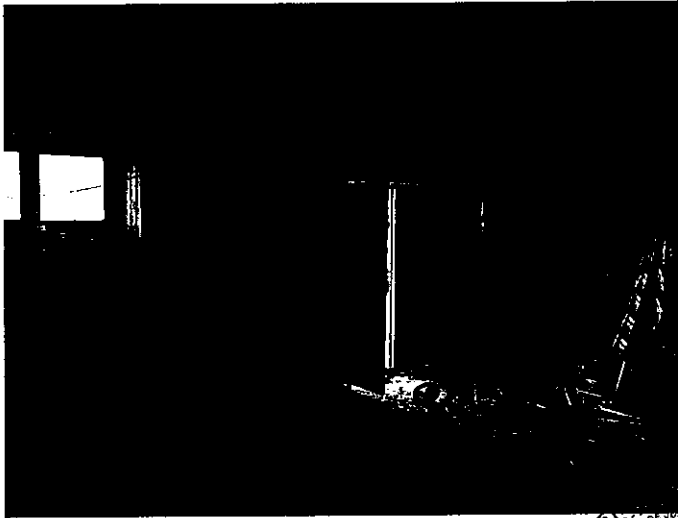


VUE EXTERIEURE PIGNON EST



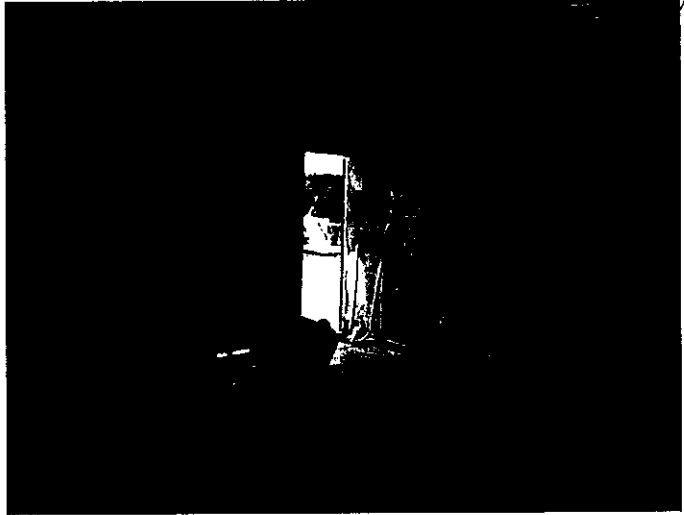
GARAGE 1

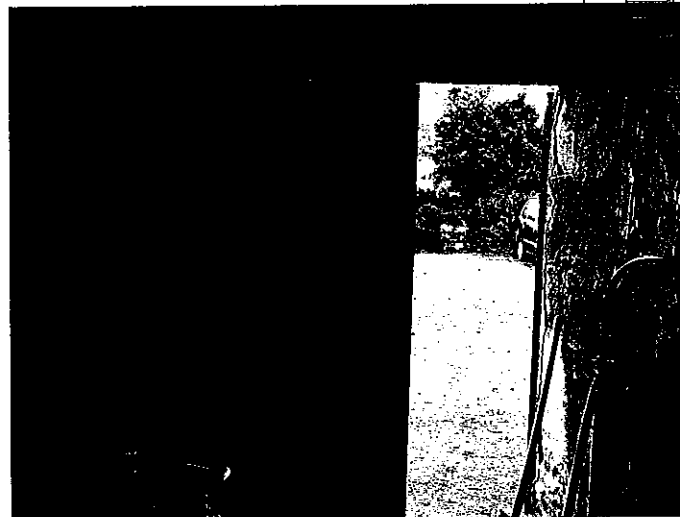
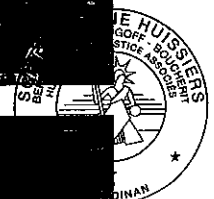
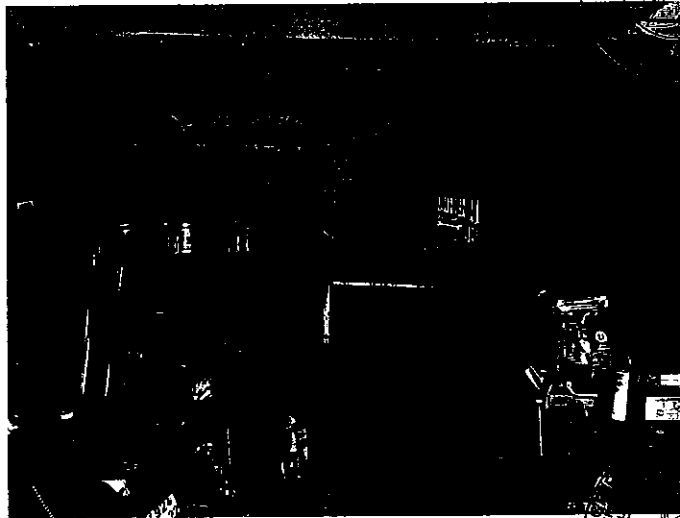
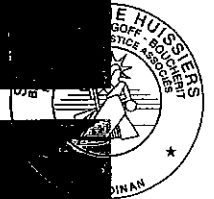
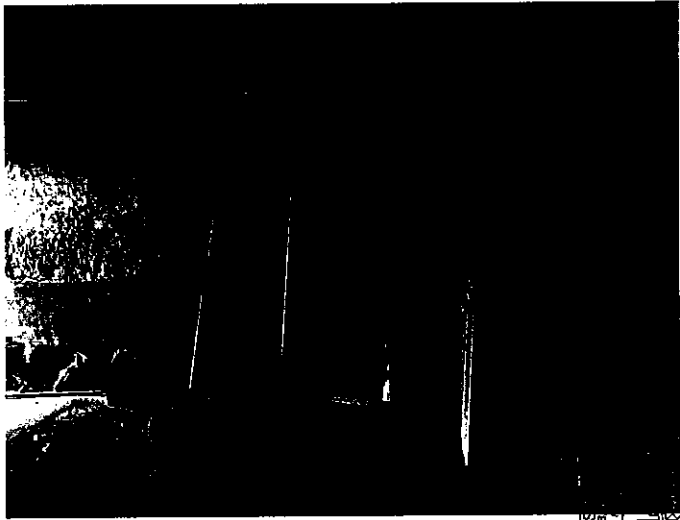




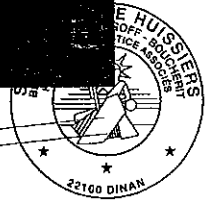
GARAGE 2







FACADE SUD SUR COUR





JARDIN VERS SUD



COUR VERS SUD

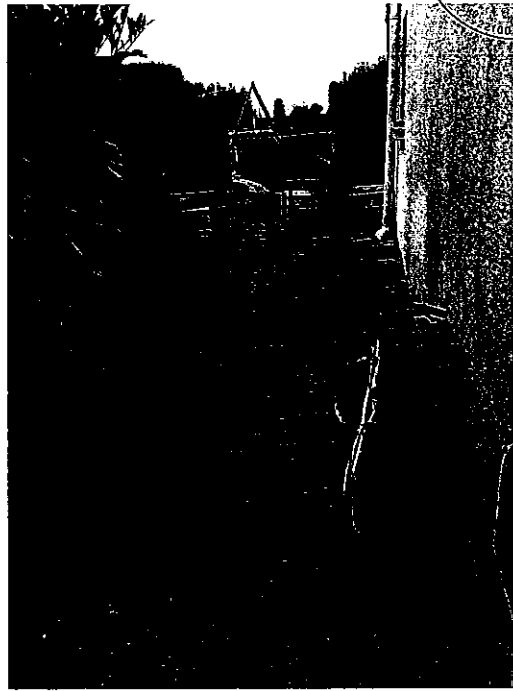


PIGNON OUEST

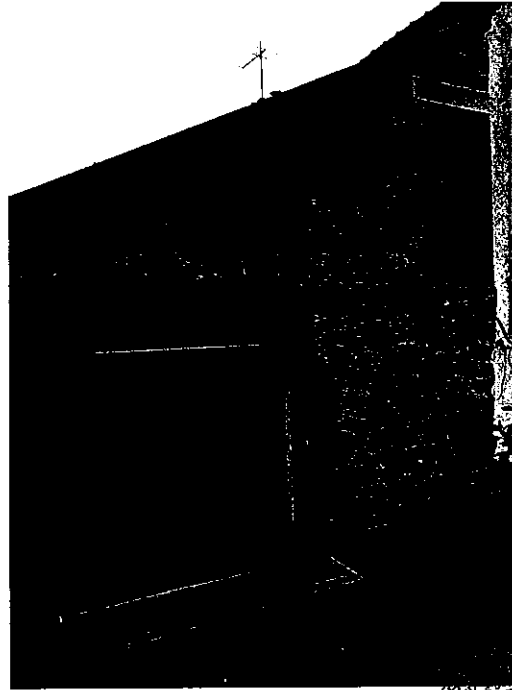




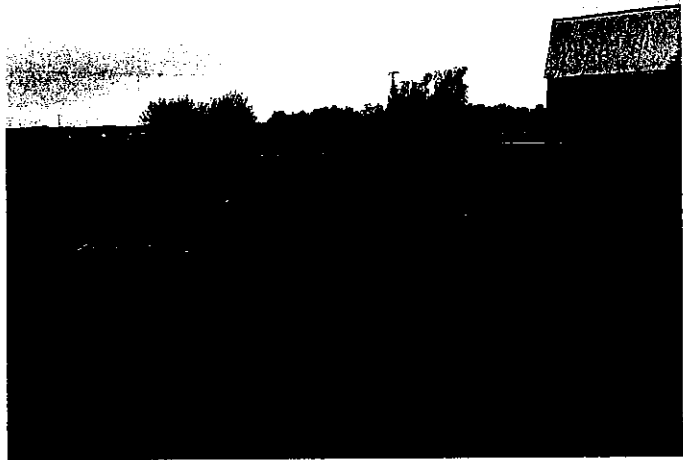
TERRASSE VERS OUEST



PIGNON CHAMBRE PARENTALE



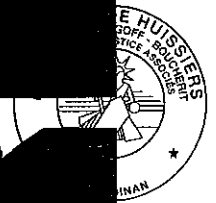
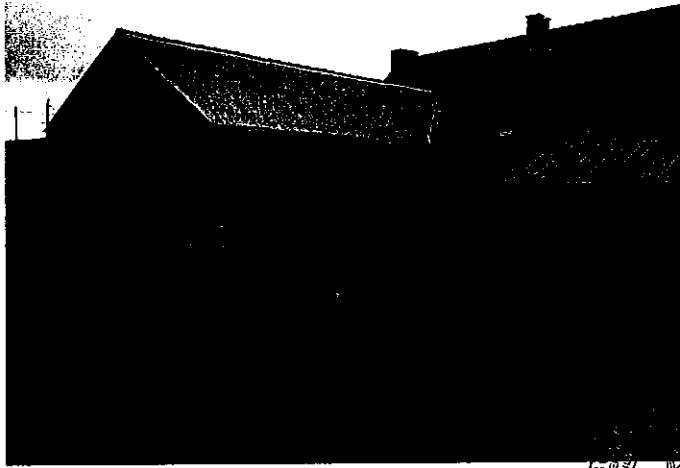
JARDIN VERS NORD





ARRIERE DE LA MAISON





PARCELLE ZP 15 de l'autre côté de la route

